

Les X^{èmes} rencontres du Réseau InterUniversitaire
de l'Économie Sociale et Solidaire (RIUESS)

**Rapprochement d'entreprises sociales et solidaires et d'entreprises engagées en
RSE à Mendoza (Argentine): quels effets ? Qu'en est-il en Auvergne ?**

Gloria MAFFET – Annie SINDA

**Groupe de recherche « Communication et Solidarité »
Université Blaise Pascal**

L'organisation en réseaux et l'articulation entre les acteurs apparaît comme un outil d'une importance fondamentale pour les entreprises et les organisations de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS). Cependant créer, organiser et entretenir un réseau efficace, équitable et solidaire est un défi de taille. L'enjeu est la consolidation et le renforcement de ces réseaux au niveau local, national, régional et même international pour qu'ils se constituent en chaînes solidaires de production, de commercialisation ou de logistique (points de vente, bases pour des services d'appui à la commercialisation), de soutien (finances solidaires, formation en économie solidaire, communication) ou de consommateurs responsables (éducation, conscientisation et organisation des consommateurs).

Dans le prolongement, les réseaux de l'économie sociale et solidaire conduisent régulièrement une réflexion commune sur la façon de promouvoir ce secteur autour de la coordination nécessaire entre tous les acteurs à l'échelle territoriale. En effet les politiques de soutien à l'ESS reposant sur une approche transversale et partenariale ne peuvent se concevoir qu'avec la mobilisation et la participation efficace de tous les acteurs locaux, collectivités et PME comprises.

En vue d'un intérêt général économique, social et environnemental, les acteurs de l'ESS et les entreprises engagées dans une démarche de responsabilité sociale des entreprises (RSE) commencent à s'organiser en réseaux et à constituer des partenariats.

Dans notre approche, nous retiendrons la définition que « l'ESS est une manière de faire du développement durable en mettant en avant les finalités sociale et environnementale » (J.L. LAVILLE, 2008)¹ et qu'entre autres ses valeurs fondatrices sont « la promotion de l'agir et du vivre ensemble par l'initiative collective, l'esprit de coopération et la responsabilité citoyenne [...], la réponse à des besoins et à des aspirations sociétales sur un territoire » (CRESS Rhône-Alpes)².

Par ailleurs, la RSE est un concept très en vogue au sein des entreprises de capitaux. Celles qui l'utilisent intègrent, sur une base volontaire, les préoccupations sociales, environnementales et économiques, dans leurs activités ainsi que dans les interactions avec leurs parties prenantes³. Ce concept est cependant issu des pratiques de l'ESS et de ses entreprises, plus sensibles à ces aspects de RSE du fait de l'objet social de leur activité. Par exemple, les coopératives apparaissent très avancées par rapport aux entreprises classiques en ce qui concerne les principes régissant l'organisation du travail, le statut des salariés et la gouvernance interne. Il en est de même en ce qui concerne la dimension sociétale du développement durable (EMSF, 2004). En ce sens, l'ensemble des organisations de l'économie sociale, ainsi que l'économie solidaire ont une action sociétale majeure qu'aucune des entreprises lucratives ne peut sérieusement revendiquer. Enfin, les entreprises de l'ESS sont ancrées dans un territoire ce qui les prédispose à être bien adaptées au développement des

¹ Intervention de Jean-Louis LAVILLE, « Qu'est-ce qui caractérise l'ESS », 11/03/2008, www.rhone-solidaires.org/qu-est-ce-qui-caracterise-l-ess-intervention-de-jean-louis-laville

² http://www.cress-rhone-alpes.org/cress/article.php3?id_article=201

³ Les Ateliers de l'Économie Sociale et Solidaire en Paca Mardi 23 octobre 2007.

territoires locaux. On peut également avancer des arguments qui plaident pour une sensibilité propre des organisations de l'économie sociale et solidaire aux questions environnementales.

L'objectif de notre étude est d'examiner quels sont les effets du rapprochement au sein d'un même réseau, d'entreprises sociales et solidaires et d'entreprises lucratives engagées en RSE. Nous tenterons également d'identifier les conséquences de cette rencontre sur le positionnement identitaire des parties prenantes la constituant et la possibilité pour les acteurs internes de s'y reconnaître (effets positifs ou négatifs, en termes de légitimité par rapport aux acteurs spécifiques à chaque réseau, en termes de qualité de lien par rapport à sa transformation, en termes d'efficacité économique...).

Notre travail s'appuie sur des initiatives innovantes identifiées à Mendoza (Argentine), basées sur un fonctionnement en réseaux d'expériences d'ESS et d'entreprises engagées dans un processus de RSE. Ces projets sont développés sur un système de partenariats ou alliances avec un engagement sociétal et environnemental fort des différents acteurs et sont l'expression de l'intérêt du développement durable pour la société.

Cette communication est structurée en trois parties. Après avoir, en premier lieu présenté l'approche d'ESS pour mener notre analyse et expliciter la notion de responsabilité sociale (ou sociétale)⁴ des entreprises, nous présenterons la province de Mendoza en Argentine et identifierons les initiatives de fonctionnement en réseaux d'une économie responsable, plurielle et solidaire (ERPS) au travers de projets assez innovants en termes de développement durable. A partir d'une étude de ces expériences à Mendoza, nous proposerons enfin, une exploration des expériences d'ESS existant en Auvergne après avoir fait ressortir les caractéristiques de ce territoire, leur mise en réseau, éventuellement avec des entreprises engagées en RSE, comme cela existe en Argentine.

1. ESS et RSE, quels rapprochements ?

L'ESS aujourd'hui est reconnue comme une force économique, constituée d'initiatives diverses, mais avec des valeurs communes (lien social, utilité sociale et écologique, soucis éthiques, gouvernance démocratique, ancrage territorial, etc.). Elle se positionne comme un mode de développement possible et comme une réponse pertinente à la crise économique et à ses conséquences, mais ne se limite pas à une « économie de réparation » car elle veut transformer l'économie dans son ensemble (COM CE 2006).

Dans cette optique les rédacteurs⁵ du Livre Blanc de l'ESS pensent qu'elle « doit s'ouvrir à des alliances » au-delà de celles naturelles avec les collectivités locales ou les associations, c'est-à-dire avec des entreprises même si les expériences déjà existantes avec le commerce équitable ou l'insertion par l'économique ne se font pas toujours dans une « relation gagnant-gagnant » (ALPHANDERY C., FRAISSE L. et GHEZALI T., 2009). Les fonds territoriaux d'innovation sociale, les pôles de coopération territoriaux ou les Pôles Régionaux d'Innovation et de Développement Economique Solidaire, les PRIDES⁶,

⁴ Les termes « responsabilité sociale des entreprises » proviennent de la Commission européenne. Dans l'acceptation européenne, le terme « sociale » est traduit de l'anglais et doit être, en français, plutôt rapproché du terme « sociétale » lequel inclut notamment le volet environnemental. En effet, selon la Commission, le concept de RSE signifie essentiellement que les entreprises, de leur propre initiative, contribuent à améliorer la société et à protéger l'environnement, en liaison avec les parties prenantes.

⁵ ALPHANDERY Claude, FRAISSE Laurent et GHEZALI Tarik, Présentation du Le Livre Blanc de l'ESS, en cours de finalisation, issu du groupe de réflexion autour d'une étude sur les potentialités de l'économie sociale et solidaire intitulée " L'économie sociale et solidaire : un autre mode de développement économique. Comment se situe-t-elle aujourd'hui, et quelle sera sa place dans l'économie de demain ? "

⁶ PRIDES. Ces pôles régionaux, aujourd'hui au nombre de 26 axent leurs travaux sur l'innovation, essentielle pour rester dans la course économique et renforcer le positionnement régional dans un contexte mondialisé.

regroupant localement des structures de l'ESS et des PME, sont des éléments concrets qui tendent à préparer l'ESS à prendre une plus grande place dans l'économie locale, même dans l'industrie (BOUCHART C., 2009)⁷. Ces pôles permettraient de lutter contre la crise en facilitant la mutualisation et les regroupements volontaires entre entreprises et établissements de l'ESS, et les alliances avec d'autres acteurs économiques.⁸

Cependant, ne pouvant être réduite à l'économie de la pauvreté, l'ESS se distingue de l'entreprise socialement responsable. Par exemple, un des critères retenus pour être intégré comme acteur de l'ESS dans la cartographie envisagée par l'Institut Européen pour l'Economie Solidaire (INEES) en collaboration avec le Réseau Intercontinental pour la Promotion de l'ESS (RIPESS) est celui de « producteur d'utilité sociale ». L'ESS crée de l'emploi et s'insère dans une perspective de développement durable sans pour autant constituer une rémunération du capital. Ainsi à l'occasion de la présentation du projet EcoSoLux⁹ Eric LAVILLUNIERE (INEES) précise les grands principes de l'ESS « Cette économie est au service de l'homme et de la communauté. Elle est créatrice d'emploi et de cohésion sociale. Elle est aussi porteuse de démocratie et de paix. Elle est implantée sur un territoire et n'est pas délocalisable. Enfin elle est respectueuse de l'environnement. »¹⁰

La RSE quant à elle tend à définir les responsabilités de l'entreprises vis-à-vis de ses parties prenantes, dans la philosophie « agir local, penser global » exprimée par René DUBOS dès 1972 lors du premier sommet sur l'environnement. Il s'agit donc d'intégrer le contexte local et mondial dans la réflexion stratégique des entreprises. La RSE a été à l'ordre du jour du sommet de la Terre de Johannesburg en 2002, auquel ont participé de grandes entreprises des secteurs de l'environnement et de l'énergie.

La RSE est donc un concept et une pratique d'intégrations volontaires des préoccupations sociales, environnementales et économiques dans la stratégie des entreprises dans leurs activités commerciales et leurs relations partenariales. Elle permet la déclinaison à l'échelle d'une entreprise des principes du développement durable. Elle englobe différents outils:

- La norme "Social Accountability Standard 8000" (SA 8000) qui concerne les conditions de travail, l'interdiction du travail des enfants...
- La norme ISO 9001 qui définit les exigences relatives à un système de management de la qualité pour une utilisation soit interne, soit à des fins contractuelles ou de certification.
- La norme ISO 14001 qui mesure l'impact de l'activité d'une entreprise sur l'environnement, le Système de Management Environnemental (SME) et d'audit (EMAS) de l'Union Européenne
- La future norme ISO 26000 qui ne sera pas destinée dans un premier temps¹¹ à la certification et à la labellisation mais qui précise sous forme de lignes directrices l'intégration des normes de responsabilité sociale, de gouvernance et d'éthique.

L'organisation de ces pôles permet de mutualiser les besoins pour plus d'efficacité en matière de recherche et développement et plus de représentativité au niveau national et international

⁷ Voir l'interview de Christiane BOUCHARD, présidente du RTESS (réseau des Territoires pour l'Economie Solidaire) dans la newsletter ESS 215, 17-09-2009.

http://www.tessolidaire.com/uploads/Newsletters/newsletter-ESS_215_1269616945.html

⁸ <http://www.llelabo-ess.org/contenu/experimenter-et-labelliser-des-poles-de-cooperation-territoriaux/>

⁹ Le projet de cartographie des acteurs de l'économie solidaire au Luxembourg EcoSoLux (Economie Solidaire au Luxembourg) est porté par l'Institut Européen pour l'Economie Solidaire (INEES), en collaboration avec le centre de recherche public Henri Tudor et financé par le fonds social européen ainsi que le ministère de l'Economie Solidaire du Luxembourg.

¹⁰ Propos recueillis par Anne-Sophie RIHM (2010), p. 4.

¹¹ Cette absence de certification diminue probablement fortement le rôle prescriptif qu'aurait pu avoir cette norme. On ne peut qu'espérer que dans quelque temps les partenaires de l'ISO remettent en cause cette limite pour lui donner le réel pouvoir de labellisation des acteurs affichant cette démarche.

Ainsi, les caractéristiques de la RSE selon la norme ISO 26000 traduit la volonté de l'organisation d'intégrer des considérations sociales et environnementales dans ses prises de décision et de rendre compte des impacts de ses décisions et activités sur la société et l'environnement. Ceci implique un comportement à la fois transparent et éthique qui contribue au développement durable, prend en compte les intérêts des parties prenantes, respecte les lois en vigueur et est en cohérence avec les normes internationales de comportement. Ce comportement est intégré dans l'ensemble de l'organisation et mis en œuvre dans ses relations.¹²

La RSE permet à l'entreprise quelque soit sa taille de répondre à ses ambitions économiques bien sûr, tout en conciliant des préoccupations sociales et environnementales dans ses activités et dans ses relations avec ses partenaires. Ainsi, en dépassant les exigences légales ou celles imposées au travers des conventions collectives des entreprises, elle prend en charge des besoins sociétaux, assume la responsabilité des impacts des activités sur la société et l'environnement. Par la RSE, l'entreprise s'inscrit donc dans une recherche de « performance globale » tout en contribuant au développement durable, « répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs »¹³. L'entreprise est incluse dans notre société, elle ne peut rester isolée et détachée des problèmes économiques, sociaux et environnementaux qui émergent d'autant plus fortement dans une économie mondialisée. Il s'agit d'une réelle remise en cause de ses pratiques par la réduction des risques vis-à-vis de l'environnement, par la qualité du dialogue social, par l'amélioration de ses rapports avec ses fournisseurs, ses collaborateurs, ses clients, la collectivité et même ses concurrents, c'est-à-dire ses parties prenantes.¹⁴

Reste la question des réelles motivations qui poussent l'entreprise à s'engager dans cette voie. Probablement la pression de l'opinion publique et l'évolution de la réglementation lui impose cet engagement. S'il est vrai que pour certaines entreprises la démarche s'inscrit dans une approche marketing sans réelle conviction, pour d'autres elle surgit par la prise de conscience que la recherche de la seule performance économique ne pouvait plus être une fin en soi et même la mettait en péril à moyen terme. En associant leur intérêt particulier à l'intérêt général, certaines entreprises ont compris avec une approche à plus long terme qu'en anticipant l'évolution des normes environnementales et des réglementations sociales elles s'y adapteraient plus facilement et donc à moindre coût. Même si cela représente de nouvelles contraintes il est toujours plus intéressant d'anticiper que de subir. Par ailleurs, certaines d'entre elles saisissent l'opportunité de développer de nouveaux produits ou services élaborés selon ces critères de responsabilité sociétale répondant à une nouvelle demande des consommateurs et des autres entreprises engagées dans cette démarche. Ainsi cette démarche leur permettra d'obtenir un avantage concurrentiel sur les entreprises qui ne l'auraient pas compris (LAMARCHE T. 2009).

Nous trouvons ici l'argument qui permet de convaincre certaines parties prenantes, comme les actionnaires, puisque cet engagement dans la RSE même s'il représente à court terme probablement des coûts aura des retombées économiques non négligeables à plus long terme et permettra une meilleure rémunération du capital. La conciliation des trois finalités économiques, sociales et environnementales permet donc la « construction d'un modèle de croissance pérenne » pour l'entreprise.

¹² Source : ISO/CD 26000, décembre 2008. Bilan et Perspectives de la plate-forme ISO 26000 Rhône-Alpes, Groupe AFNOR et CIRIDD.

¹³ BRUNDTLAND H. (prés. par), (1987), p. 40.

http://www.cannes.com/images/stories/docs/qualitevie/environnement/dev_durable/rapport_brundtland.pdf

¹⁴ Voir à ce propos l'introduction d'Alain GAVAND « Un chemin vers la performance globale » de l'ouvrage du centre des jeunes dirigeants d'entreprise « Le guide de la performance globale » éditions d'organisation, 2004, page 13 à 23.

Le lien entre responsabilité sociale des entreprises (RSE) et l'économie sociale et solidaire (ESS) a été souligné, même si ces deux concepts sont de nature différente et concernent des mondes différents (BLANC J., 2008).

En retenant une approche systémique, la connaissance des organisations et entreprises engagées dans l'ESS mais aussi de celles s'inscrivant dans les principes de responsabilité sociétale et environnementale, tels ceux retenus dans la norme ISO 26000 contribuera à la visibilité d'une économie responsable, plurielle et solidaire (ERPS) déjà en émergence au niveau international. L'analyse des expériences en Argentine, principalement dans la province de Mendoza répond à ce besoin.

2. L'exemple des réseaux d'économie responsable, plurielle et solidaire (ERPS) dans la province de Mendoza

À Mendoza, des projets d'engagement sociétal et environnemental se construisent et montrent l'opportunité que représente le développement durable pour la société. Des systèmes de partenariats ou alliances assez innovants sont construits sur un modèle alternatif de production/consommation. Ainsi, une communauté de gens produit et consomme les productions de la communauté, se constitue en réseau de producteurs/consommateurs responsables, parmi ces derniers, des entreprises socialement responsables, des ONG et des collectivités.

2.1 L'ESS outil de développement local de la province de Mendoza

2.1.1 Son territoire et ses ressources

La Province argentine de Mendoza, frontalière du Chili, s'étend d'Ouest en Est depuis les hauts sommets de la Cordillère des Andes jusqu'à la vaste plaine de Cuyo. Ce site, a priori peu propice à l'agriculture, puisqu'il y pleut en moyenne 200 mm par an, profite cependant de la présence de fleuves d'origine andine qui ont permis la formation d'oasis irriguées en ce milieu aride. Les Indiens d'abord, puis les colons espagnols, ont implanté leurs oasis sur les cônes de déjection fertiles construits par les cours d'eau. Les techniques se modernisant, et la croissance démographique augmentant la main-d'œuvre, les oasis primitives se sont transformées en espaces irrigués de type méditerranéen, orientés vers une économie agro-industrielle (LAVIE, 2007). Les zones irriguées représentent 3 % de la surface provinciale divisée en trois oasis¹⁵, mais accueillent 97 % de la population (environ 1 600 000 habitants dans la Province et 1 000 000 pour l'agglomération du « Gran Mendoza »). La croissance et la spécialisation dans un type d'agriculture intensive et commerciale dans ces espaces a produit le déplacement de populations (peuples indigènes) et d'autres activités comme l'élevage vers des zones arides non irriguées.

Ces oasis, qui constituent une importante plaque tournante commerciale entre les grandes villes du Chili et de l'Argentine, sont principalement viticoles mais pas seulement ; en effet, l'extension de la vigne a évolué et se modifie toujours en fonction des conjonctures plus ou moins favorables. On rencontre également des plantations fruitières et de l'horticulture. Le piémont de Mendoza rassemble donc une part écrasante du vignoble

¹⁵ L'oasis du nord, où se situe l'agglomération de Mendoza, c'est-à-dire presque un million de personnes.

- L'oasis du centre, avec le Valle de Uco, qui est aujourd'hui la partie agricole la plus dynamique, avec en particulier le département de Tupungato.

- L'oasis du sud, avec le département de San Rafael, qui possède la superficie cultivable la plus étendue et d'importants établissements industriels (TULET & BUSTOS, 2005).

argentin, avec près de 93 % des plantations et 87,2 % des exploitations (TULET et BUSTOS, 2005). La province fournit 70 % du total national du vin et 75% des aulx et des tomates.

L'industrie mendocine est majoritairement vouée à la transformation de produits agricoles ; les principales industries sont des bodegas (entreprises de vinification) ou des conserveries. Ces activités ont ainsi un rayonnement national, voire international, pour le vin notamment. En effet, vers les années 90 Mendoza a consolidé une reconversion vers une viticulture moderne et de qualité accompagnée par une politique poussée de communication et de marketing.¹⁶ Ceci s'est fait en parallèle avec la promotion et la valorisation touristique de la province, Mendoza devient une destination privilégiée du tourisme national et international.

Un second secteur industriel de pointe est celui de l'énergie ; le piémont mendocin recèle de nombreux gisements métallifères, de gypse et surtout de pétrole. Ce sont cependant les secteurs agricole et agro-alimentaire qui se sont les plus développés (LAVIE, 2007).

2.1.2 La crise de 2001 et l'essor de l'ESS

Dans la décennie 1990, et dans un cadre de dérégulation économique et financière, l'arrivée du capital externe et l'installation des entreprises transnationales à Mendoza comme dans l'ensemble du pays se consolide. Cette évolution diminue fortement les possibilités d'accumulation locale de capital, et agit également sur la déprise que subit l'industrie locale dans l'approvisionnement des divers secteurs économiques avec la disparition de nombreuses très petites, petites et moyennes entreprises. L'application d'un arsenal de politiques néolibérales va conduire le pays à une crise sans précédent.

Avec la montée spectaculaire du chômage, commencent à se construire progressivement en Argentine de nouvelles modalités d'insertion sociale ; même si d'innombrables activités économiques développées par les habitants, souvent en marge des circuits dits formels, ont toujours existé. Cette économie populaire a joué et joue encore un rôle important dans la survie des populations. C'est cependant à l'apogée de la crise qui a presque paralysé l'économie avec ses corollaires, la pauvreté et l'exclusion, que de telles initiatives, avec des formes solidaires et d'entraide, se sont multipliées, à Mendoza comme dans le reste de l'Argentine.

Parallèlement aux autres pratiques populaires, le coopérativisme très important dans ce pays passe par une nouvelle étape de reconversion qualitative et quantitative après 2002. Ainsi, à Mendoza, une multitude d'expériences, en majorité urbaines est née dans de nombreux secteurs d'activités : production, services, fournitures, artisanat, commerce. La plupart sont des initiatives de survie et de subsistance ; un pourcentage réduit seulement a des possibilités de croissance. Ces expériences existent autant dans le secteur formel que dans l'informel. Une part importante d'entre elles utilise la main d'œuvre familiale, sans aucun personnel salarié. Institutionnellement, la Province de Mendoza n'est pas mal dotée avec une Direction de Développement Socio- productif¹⁷ dépendant du Ministère de Développement Social, ce qui représente un soutien actif de la part du gouvernement provincial et municipal.

Depuis la crise argentine, le secteur d'ESS à Mendoza a bien évolué comme ailleurs. Il essaye de renforcer sa pérennisation et sa visibilité. Il se consolide et constitue un outil efficace de développement territorial local. De même, il est de plus en plus en phase avec le concept d'aménagement du territoire, compris en tant qu'outil de planification et de gestion destiné à configurer à moyen et long terme l'organisation et l'usage du territoire selon ses

¹⁶ Cette politique avait pour but de donner au vin son image de produit du terroir en faisant appel au patrimoine naturel et culturel de la province, en s'appuyant sur un ensemble très puissant de moyens institutionnels associant l'État et les collectivités locales, les intérêts privés, la société civile et de services.

¹⁷ Regroupant les anciennes Direction d'Economie Sociale et la Direction des Coopératives et des Mutuelles.

potentialités, ses limitations, la capacité d'action des citoyens et les objectifs du développement durable. Ce concept subi une grande évolution en Amérique latine depuis quelques années. En Argentine, une politique d'aménagement territorial est en plein processus de construction. Son changement substantiel réside dans la transition d'un système volontariste, dirigé, centralisé de l'Etat vers une action coordonnée, de concertation entre les différents acteurs. Ces acteurs, public, privé et associatif sont en relation avec les juridictions territoriales dans la recherche d'une meilleure qualité de vie, d'un développement humain plus équilibré et plus équitable socialement.

De plus, Mendoza, région la plus soucieuse et la plus avancée en termes de développement durable¹⁸ en Argentine est le siège de VALOS. Ce dernier est un groupe d'entreprises engagées (volontairement) dans des politiques de RSE¹⁹ très impliqué dans le développement local de la province.

A ce stade de l'analyse, nous allons identifier comment s'est construite une chaîne conviviale et solidaire avec les acteurs de l'ESS et ces entreprises engagées dans la RSE.

2.2 Construction d'une chaîne conviviale et solidaire²⁰

Tout d'abord, il est nécessaire de présenter les différents acteurs qui constituent cette chaîne. Ensuite nous pourrons présenter l'organisation en réseau autour de quelques exemples d'alliances entre l'ESS et la RSE.

2.2.1 Les acteurs

Quant aux organisations d'ESS, à la base il s'agit de mouvements associatifs et religieux des quartiers pauvres de cette province qui depuis plusieurs dizaines d'années réalisaient un travail social avec un succès considérable. Peu à peu, en pleine crise argentine, le mouvement s'est orienté vers l'insertion par le travail et l'entrepreneuriat, en créant une « école d'entrepreneurs ». Cette école était destinée aux jeunes et aux adultes défavorisés pour développer leur propre projet et leur apprendre à devenir des entrepreneurs plutôt que des employés ou des gérants. L'association ASEM est ainsi créée en 2002, elle est à l'origine de nombreux projets réussis en insistant sur les liens entre entreprise, environnement et social.

¹⁸ La pratique du rapportage développement durable ou rapportage social et environnemental est courante dans la plupart des grands pays développés, mais elle n'est réglementée que dans quelques pays et depuis peu en Argentine. Tous ces pays ont la particularité commune d'exiger des entreprises des informations d'ordre environnemental. Seulement quelques-uns de ces pays (la Norvège, la France et l'Argentine) disposent des législations exigeant un rapportage complet intégrant les aspects sociaux (relations employeurs/salariés) et sociétaux. En Argentine la législation s'applique aux entreprises de plus de 300 salariés. En France pour le moment, elle ne s'applique qu'aux sociétés cotées. CAPRON M. et QUAIREL F. (2009).

¹⁹ VALOS est une organisation des entreprises de Mendoza engagées dans la responsabilité sociale. Elle promeut la création des valeurs économique, sociale et environnementale dans les entreprises. Sa vision est celle de contribuer depuis le secteur entrepreneurial à atteindre une « Mendoza durable ». Sa mission est d'accompagner la communauté entrepreneuriale vers un développement durable en s'engageant dans le développement économique et social de la province. Elle incite des pratiques de RSE auprès d'entreprises et d'entrepreneurs qui opèrent à Mendoza en encourageant des synergies dans des nouvelles formes d'agir et de faire des affaires.

²⁰ Le blog «pariezsurledurable.over-blog.com », cité dans la bibliographie, a été une source importante d'analyse des développements concernant l'association EL ARCA et l'entreprise La Margichiana.

L'ASEM décide alors d'impulser une coopérative qui sert à commercialiser les produits des adhérents de l'ASEM, l'association civile EL ARCA²¹ créée en 2005.

Les objectifs de celle-ci essayent de répondre à trois thèmes essentiels :

- la réalisation d'échanges à l'échelle locale, c'est à dire faire produire et consommer des produits locaux et ainsi réduire les flux de matière et d'énergie non indispensables
- des mises sur le marché à des prix convenables pour tous, consommateurs et producteurs
- la réinsertion efficace et durable des chômeurs et des gens défavorisés avec un projet socialement et environnementalement responsable.

Il s'agit donc de promouvoir le développement local et durable de la communauté basé sur des relations de coopération et de solidarité. EL ARCA fait le lien entre des petits producteurs (textiles, agricoles, agroalimentaires, artisanaux et de services) que l'organisation accompagne dans leurs processus de production et des consommateurs responsables. Le soutien d'un important réseau d'acteurs à différents niveaux garantit la relative stabilité de la demande et sa pérennité.

Le principe majeur sur lequel tous s'accordent est celui du «commerce avec justice», «le producteur» obtenant un prix lui permettant de vivre décemment avec sa famille.

Les familles solidaires, membres de la coopérative achètent hebdomadairement des produits des producteurs d'EL ARCA, et ont leur mot à dire pour l'évolution de l'association.

Le but est d'intégrer d'autres consommateurs responsables et d'autres acteurs locaux :

- des entreprises engagées dans la RSE qui réalisent leurs achats (vêtements professionnels, cadeaux d'entreprises, produits alimentaires), encouragées par la formation de VALOS, le réseau propre à Mendoza ;
- des ONG locales et nationales ;
- des organismes de l'Etat (en les incitant à acheter à des entreprises qui ont des impacts positifs sur le social et l'environnemental) ;
- des collectivités locales, des syndicats.

Des alliances consolident ce réseau :

- avec des universités et institutions scolaires, pour la production et l'échange des connaissances ;
- avec des fondations qui promeuvent les initiatives solidaires et alternatives : ASHOKA²², AVINA²³, VALOS, etc. ;
- avec des institutions étatiques nationales et locales comme le Ministère du développement économique, de l'éducation, etc.

Ainsi, ce réseau est aussi un fantastique outil marketing pour les producteurs. Ils ont en permanence des acteurs intéressés à la réussite du projet qui les informent de leurs préférences. EL ARCA exploite d'autant plus cet atout qu'elle cherche à se différencier par la personnalisation des produits conçus sur mesure.

²¹ <http://www.elarcamendoza.com.ar/> L'étendue du territoire d'influence de son activité comprend des communautés du nord-ouest de Mendoza, en 3 zones, une urbaine, une rurale et une autre rurale avec une population d'environ 100 000 habitants.

²² <http://www.ashoka.org.ar/home/index.php>

Organisation internationale à but non lucratif créée en 1980 qui soutient des Entrepreneurs Sociaux innovants, des hommes et des femmes qui apportent des solutions aux problèmes sociaux et environnementaux (dans 70 pays, soutenant plus de 2000 entrepreneurs sociaux). Elle a commencé son action en Argentine à partir de 1994 et à partir de 1998 son bureau de Buenos Aires coordonne la région Cône Sud. Pablo ORDÓÑEZ créateur des associations ASEM et EL ARCA, a été sélectionné par son action par cette organisation en 2004, depuis, il fait partie du réseau mondial d'entrepreneurs sociaux d'ASHOKA.

²³ <http://www.mapeo-rse.info/promotor/fundaci%C3%B3n-avina-argentina>

La fondation AVINA Argentina est la représentation nationale de la Fondation AVINA qui a par but de promouvoir la transformation sociale facilitant des financements, de la formation, et une plateforme de liens avec des initiatives du secteur social et du secteur privé en Amérique latine. Elle appuie des personnes et des organisations de la société civile impliquées dans la RSE.

Le processus est en permanence dynamisé par différentes actions : EL ARCA met en place des programmes d'éducation et de sensibilisation sur des thèmes environnementaux, la conscientisation sur la consommation responsable, car il est vrai que les familles (producteurs et consommateurs) venant de milieux très pauvres et touchés en premier lieu par l'aspect social, sont plus intéressées par ces enjeux.

D'autres programmes de formation continue, grâce au partenariat avec l'ASEM et d'autres organisations comme ASHOKA, et des ateliers pour apprendre à entreprendre sont régulièrement organisés. De nombreux événements sont combinés afin de développer à l'intérieur comme à l'extérieur la communauté EL ARCA ; par exemple, des tournois de football de rue permettent de nouer des liens avec différentes familles, celles-ci intègrent plus tard, peu à peu, la communauté, sous forme de clients ou de producteurs. Les exemples à succès des années précédentes créent une dynamique positive. La diffusion des valeurs et de la vision de l'organisation fonctionne par bouche à oreille entre particuliers et par des opérations de relations publiques avec des clients institutionnels et d'autres partenaires.

2.2.2 Alliance ESS et RSE : des exemples innovants de développement local

Les exemples des projets et des échanges alternatifs réalisés par EL ARCA sont nombreux. Par exemple, dans le textile, les producteurs d'EL ARCA, un groupe de femmes regroupées en coopérative, confectionnent des vêtements professionnels, à fort renouvellement dû à l'usure, pour des entreprises de la région, engagées dans des politiques de RSE. Les employés bénéficient de vêtements parfaitement adaptés et les entreprises d'un service de qualité et sont donc prêtes à s'engager plus loin.

Un autre exemple de produit à succès : le panier de fruits et légumes. EL ARCA fonctionne ici comme une AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne)²⁴. Elle permet de réunir les petits producteurs des zones rurales ou urbaines de Mendoza pour qu'ils vendent à un meilleur prix qu'au marché de gros leur production. Les consommateurs bénéficient eux de produits frais à meilleur prix en évitant les intermédiaires. Au delà de l'optimum économique acquis grâce à ce système, de la confiance et du lien social sont générés entre les habitants des quartiers voisins.

Un programme plus précis de cette logique de collaboration et de complémentarité entre l'ESS et la RSE est celle établie entre la chaîne de restaurants La Marchigiana, avec l'ASEM et EL ARCA.

La Marchigiana est une chaîne de restaurants italo-argentine traditionnelle et renommée à Mendoza, créée en 1949, cette entreprise familiale à l'origine s'est faite une réputation dans la région, notamment pour ses pâtes maison. Elle est dirigée par Fernando BARBERA, entrepreneur enthousiaste, qui s'intéresse aux questions sociales et environnementales, par sensibilité mais aussi par pragmatisme. L'impulsion est le partenariat sont la base de son action ; en effet, les constats sur la situation argentine, le poussent à agir en lançant des projets pour améliorer la vie de la communauté locale et la situation des plus pauvres. Fort de ses convictions, il est l'impulseur de nombreuses dynamiques et a créé VALOS qui a réussi à attirer de nombreuses entreprises de la région.

Ce groupe est en train de faire son chemin à Mendoza, impliqué dans un projet étendu avec une vision plus large de développement durable pour la province et des réponses aux problèmes de la société locale. Il se préoccupe des politiques sociales pour améliorer

²⁴ Une AMAP est un partenariat de solidarité et de proximité entre un agriculteur et un groupe de consommateurs, pour une agriculture économiquement, socialement et écologiquement pérenne. http://www.amap-idf.org/images/pratique/charte_amap.pdf

l'éducation et la santé, pour trouver une solution aux problèmes de sécurité, pour l'utilisation et la conservation des sols et l'usage efficace de l'eau dans une région désertique. Ayant la conviction que seule la coopération entre secteurs (publics et privés) pourra converger vers un partenariat « gagnant-gagnant ». En définitive, pour ce réseau, l'efficacité de l'entreprise est liée entièrement au développement de la société dans laquelle celle-ci est insérée.

Selon BARBERA²⁵ le concept de RSE lui a permis de gérer son entreprise et de faire des affaires en respectant ses valeurs personnelles, en donnant un sens plus riche et durable à l'acte d'entreprendre. Il est convaincu que la seule façon pour l'entreprise de devenir rentable à long terme est de la gérer avec éthique et transparence. Les valeurs économique, sociale et environnementale lui sont à l'heure actuelle indissociables, et comme l'intégration et les réseaux, permettent de gagner en compétitivité.

Il s'agissait pour le restaurant de se fournir en sauce tomate, dont il est un grand consommateur. La Marchigiana a donc investi du capital pour la production de tomates et d'autres ingrédients par des petits producteurs d'EL ARCA. Puis il a accompagné leur évolution vers une plus grande valeur ajoutée, en aidant les producteurs à confectionner des sauces tomates de meilleure qualité que le restaurant reçoit toute l'année et à des prix plus intéressants que ceux des concurrents. Si l'intention est de donner du travail aux habitants de Mendoza plutôt qu'ailleurs, il en va de même de la réputation et de la marque de son restaurant. En effet, le produit est bien supérieur à celui des supermarchés, sans aucun adjuvant habituel des produits industriels, mais à un prix similaire. Les valeurs économique, sociale et environnementale se conjuguent ainsi positivement. Cela implique aussi la construction d'une relation de confiance et de fidélité, l'opportunité de créer des liens humains à la base d'alternatives plus ambitieuses de changements sociétaux.

Pour résumer le fonctionnement de cette chaîne conviviale et solidaire on peut le décrire, en simplifiant, comme suivant:

- de petits producteurs adhérents d'EL ARCA cultivent les ingrédients nécessaires : tomates, oignons, ails, épices (sur des terres qui peuvent appartenir à EL ARCA) et les transforment (par exemple font de la sauce tomate à partir des tomates),
- EL ARCA achète ces produits transformés et les vend, en prenant 15 % de la valeur²⁶ pour la gestion, la commercialisation, et investit les excédents dans des projets de développement local,
- elle impulse également une démarche de consommateurs responsables. Une partie des clients est constituée par les familles de producteurs, membres d'EL ARCA ; d'autres sont La Marchigiana et d'autres entreprises du réseau d'entreprises socialement responsables, des épiceries fines, des boutiques spécialisées du commerce équitable...à Mendoza et ailleurs,
- l'ASEM accompagne l'opération encourageant des activités sociales, culturelles et apportant de la formation continue,
- EL ARCA fournit l'assistance technique à certains producteurs ainsi que le contrôle de qualité à partir des règles sociales et environnementales définies dans un cahier des charges ;
- La Marchigiana apporte son nom de marque et sa réputation aux produits en même temps qu'elle stimule le processus à plusieurs niveaux (aide, accompagnement, achat, mise à disposition des locaux...),

²⁵ Entretien de MDZ (quotidien de Mendoza en ligne) avec Fernando Barbera du 5 août 2008, <http://www.mdzol.com/mdz/>

²⁶ Ce type de pratique est courant dans les projets de développement local, en particulier en Amérique du Sud. Les petites entreprises (ou même les PME) ne pouvant individuellement s'offrir un service de commercialisation et d'obligation légales (comptabilité et facturation notamment), elles se regroupent, et contre un pourcentage du prix reversé (ici 15%), elles bénéficient de multiples services complémentaires.

- le soutien technique du projet vient aussi des volontaires (entrepreneurs, employés, ONG, particuliers) et des universitaires qui les conseillent à différentes étapes (comptabilité, gestion, commercialisation, aspects bromatologiques et techniques).

La chaîne conviviale et solidaire de Mendoza

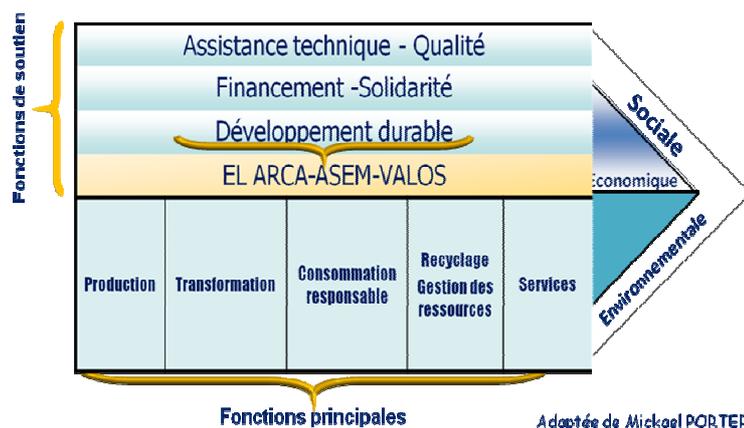


EL ARCA a voulu répliquer ce système en créant « INVERSOL » des investisseurs solidaires. Elle propose à tous les clients de prêter à ces petits producteurs une quantité d'argent assez modique, correspondant aux frais pour cultiver et récolter une rangée de tomates. La sauce tomate élaborée, clients et producteurs font une fête. Cela permet de se rencontrer, de générer plus de confiance et de convivialité entre les différents acteurs. Les clients ont le choix de récupérer leur argent et de recevoir trois bouteilles de sauce tomate comme intérêt de leur prêt durant la période, ou de repartir avec l'équivalent en sauce tomate. La plus part des clients préfèrent repartir avec de la sauce tomate, ce qui permet d'augmenter le capital des producteurs et de pérenniser la culture, avec la volonté d'enclencher un cercle vertueux entre consommateurs et producteurs.

L'intérêt du projet réside dans sa vision globale, celle d'une communauté de gens qui produisent et consomment de façon responsable les produits de la communauté.

Ce réseau « pro consommateurs » se traduit par une chaîne de valeur intégrée qui permet de dégager de la valeur économique (efficacité du système de production-consommation et en augmentant le nombre d'emplois et les revenus générés localement) ; mais aussi de la valeur sociale (solidarité des acteurs, enrichissement mutuel, confiance...) et de la valeur environnementale (production locale respectueuse de la nature, gestion des ressources naturelles, des rejets...)

La chaîne de valeur intégrée



On peut parler d'un partenariat « gagnant-gagnant »: les ressources que les acteurs tirent sont nombreuses, ils exploitent un segment du marché avec des avantages forts par rapport à la concurrence, en particulier industrielle :

- Les producteurs sont payés selon les règles du commerce équitable, à un prix décent
- Les consommateurs responsables achètent et consomment un produit de qualité vendu à un prix très compétitif.
- La Marchigiana applique les principes de RSE : au départ, elle lance une politique d'achat responsable car elle se soucie des impacts environnementaux et sociaux et à la fin elle gagne un avantage compétitif grâce à des produits moins chers ou au même prix, mais de meilleure qualité.

2.3 Reproductibilité, perspectives, risques : Changer d'échelle mais non de valeurs !

Pour l'ARCA, ce programme est reproductible. Depuis cette première expérience à Mendoza, elle vise à étendre son modèle vers d'autres zones de l'Argentine et de l'Amérique Latine, dessein déjà en cours²⁷. Cependant il faut tenir compte du gros travail social fait au préalable qui a généré beaucoup de confiance entre les acteurs et en a attiré des nouveaux venant de l'extérieur, comme La Marchigiana par exemple.

On ne peut reproduire aisément cette démarche sans avoir au préalable réalisé un travail intersectoriel important. La multiplication de contacts et d'échanges locaux engageant de nombreux acteurs différents devient essentielle et demande du temps pour rendre viable et pérenniser le projet. Il ne faut pas négliger non plus quelques aspects de la culture locale, une tradition d'auto-organisation et de la « débrouille » fort présentes et qui ne se retrouvent pas forcément partout mais permettent une certaine souplesse.

EL ARCA est très consciente de l'existence d'une « taille critique » qui peut mettre à l'épreuve sa capacité et sa volonté de créer à la fois de la valeur économique, sociale et environnementale, infléchir les principes d'ESS et faire perdre son identité au réseau..

En effet, passer d'une petite, à une moyenne, puis à une grande production peut entraîner une perte de qualité surtout si on est limité dans les investissements. La croissance de l'activité est donc à l'origine de tensions, pour ce qui concerne l'accès à des fonds de crédits plus importants, pour des choix stratégiques qu'il faut faire, pour le maintien même de

²⁷ Une filière a déjà été créée dans la province de La Rioja. L'année prochaine, la fondation de nouvelles ARCA dans les autres oasis de Mendoza est envisagée. Ils sont en train d'organiser la formation dans plusieurs provinces d'Argentine et dans d'autres pays latino-américains pour l'adoption de ce modèle. Article publié en <http://www.changemakers.com/en-us/node/51021>, Shirly Said, mai 2009.

l'organisation horizontale (en tenant compte de la complexification du système) et pour assurer un mode de gouvernance démocratique et le respects des valeurs.

L'exemple de Mendoza montre qu'un pilotage ou un leadership est indispensable et que des alliances avec entrepreneurs classiques responsables, élus, syndicalistes, consommateurs, ONG, etc. peuvent contribuer efficacement à dépasser le stade du test en vraie grandeur. Pour la pérennité de ces projets, l'esprit d'entreprendre doit être cultivé. Ce qui a été compris par l'ASEM, qui a créé une école d'entrepreneurs qui diffuse déjà leur expérience dans d'autres pays d'Amérique latine. La réalité de ces pratiques donne des solutions aux problèmes de la société et touche un public large. L'expérience argentine de coopération (et de mutualisation des ressources) semble montrer qu'initiatives et acteurs des différents mouvements pourraient s'insérer dans un plus large éventail d'activités de l'économie en contribuant au développement, à la valorisation et à la visibilité de l'ESS au-delà des cercles de militants.

En France, des initiatives d'ESS s'organisent en réseaux partageant un socle de valeurs communes. Ainsi, le développement des territoires se fonde sur le partenariat au niveau local entre élus, Etat et acteurs socio-économiques, sur la participation citoyenne et les pratiques démocratiques ainsi que sur l'hybridation des ressources (public/privé, marchand/non marchand, monétaire/non monétaire).²⁸ Nous proposons, une exploration des expériences d'ESS existant en Auvergne et vérifierons si elles sont mises en réseaux avec des entreprises engagées en RSE comme en Argentine.

3. L'ESS outil de développement local en Auvergne

3.1. Son territoire et ses ressources

La région Auvergne est une terre de contrastes, située au carrefour entre plaines et montagnes, soumise à la fois aux influences océaniques et continentales, et présentant même des aspects méridionaux dans les Limagnes et au sud de la région. Malgré une tradition industrielle localisée, l'économie a une forte dominante agricole, marquée par l'importance de la filière bois et de l'élevage, qui y occupe plus de 80 % du territoire agricole, « la plus grande prairie française », et dont les produits constituent les deux tiers du chiffre d'affaires de la « ferme auvergnate ». Le tourisme est également essentiel dans l'économie de la région.

Plus de la moitié des communes sont classées en zone de montagne, ainsi l'Auvergne figure parmi les quatre régions françaises les moins peuplées et comptait 1 326 000 d'habitants lors du recensement de 2004. La population, avec une densité de 51 habitants au km² très inégalement répartie sur le territoire régional est inférieure de plus de la moitié à celle de la France. Enfin, la pyramide des âges montre un vieillissement continu de la population.

L'Auvergne, région rurale et vieillissante, est pourtant d'ancienne tradition industrielle. Elle emploie dans ce secteur un salarié sur cinq, plaçant la région au sixième rang français.

Les PME auvergnates représentent plus de 99 % des entreprises (entreprises de moins de 250 salariés dont le siège est situé en Auvergne). Principalement constituées de toutes petites unités constituées sous la forme juridique « entreprise individuelle » - la part des moins de deux salariés atteint 70 % - les PME regroupent les trois quarts de l'emploi salarié des entreprises auvergnates et sont à l'origine des créations d'emplois. Elles sont responsables des trois quarts de la richesse générée par les entreprises auvergnates, alors qu'au niveau national cette part n'atteint pas 60 %. Le tissu économique auvergnat étant plus atomisé que celui de la des autres provinces France, 90 % des entreprises auvergnates comptent moins de 10 salariés, ce qui représente à la fois un avantage, les petites structures étant en cette période de crise

²⁸ Selon la présentation de la charte des Réseaux des Territoires pour l'Economie Solidaires, <http://www.rtes.fr/La-Charte-du-RTES>

plus créatrices d'emploi que les grandes mais aussi une faiblesse structurelle dans la mesure où elle est une région de sous-traitance industrielle et que la tendance pour les principaux donneurs d'ordre est de réduire le nombre de leurs fournisseurs.

Au cours de la dernière décennie, il s'est créé beaucoup moins d'emplois en Auvergne qu'en moyenne nationale. Les créations dans le secteur tertiaire compensent les disparitions qui affectent l'industrie et surtout l'agriculture ; entre les deux derniers recensements, l'industrie a perdu près de 11 000 emplois et l'agriculture plus de 14 000 (une chute de 28 % en dix ans !). Dans le même temps, le tertiaire n'en créait que 37 000 dont 15 000 dans le secteur de la santé et de l'action sociale et 12 000 dans les « services aux entreprises ». ²⁹ On constate une sous-représentation des services marchands (34,8 % contre 43,7 % au niveau national), incluant les services aux entreprises et aux particuliers, ainsi qu'une sur-représentation des services administrés (25,3 % contre 21,5 % au niveau national), tels que l'Éducation, la Santé, l'Action Sociale et l'Administration.

Ainsi, le poids relatif de l'économie auvergnate diminue en France, le niveau d'investissement et d'internationalisation des entreprises est en retrait par rapport à la moyenne nationale alors que les industries traditionnelles sont confrontées à des situations de compétitivité difficile à soutenir. ³⁰

3.2 L'ESS en Auvergne

L'Auvergne est la 6ème région (sur 26) par poids des effectifs qui travaillent dans l'ESS en France. L'économie sociale représente dans la région un enjeu économique et social très fort, avec une proportion de l'emploi privé significativement plus importante qu'en moyenne nationale. La part régionale (14,2%) est nettement supérieure à la moyenne nationale. Elle représente 13,5% des postes dans l'économie régionale auvergnate avec une très large majorité d'emplois associatifs (86%). ³¹

La Région Auvergne consacre des montants relativement modestes (environ 1.400.000 €, soit 5,7% du budget global pour le développement économique de la région ³²) à l'ESS. Cette intervention a pour but surtout de produire un effet de levier et concerne principalement des aides au démarrage et à la consolidation d'activités.

La politique de la Région Auvergne en matière d'économie sociale et solidaire consiste, en premier lieu, à accompagner les Structures d'Insertion par l'Activité Économique (SIAE), qui conduisent souvent à la mise en œuvre de services à la personne, vers l'emploi durable puis, en second lieu, à soutenir des formes alternatives au développement économique classique (sociétés coopératives, structures de services à la personne, groupements d'employeurs, structures de musiques actuelles) ainsi que les actions menées par les partenaires régionaux intervenant dans le secteur de l'économie sociale et solidaire en Auvergne. Ce soutien se concrétise par des aides à l'investissement et au recrutement de personnels spécialisés, et à les structures régionales d'appui à ces entreprises (Association A.D.I.E., COAGIR, Boutique de gestion, U.R.E.I., Union Régionale des S.C.O.P....) qui effectuent un travail de terrain indispensable à l'insertion de personnes en difficulté. ³³ Il existe

²⁹ Source : www.cereq.fr/gsenew/portraits%20regions/auvergne.pdf

³⁰ Schéma Régional De Développement Économique, conseil Régional d'Auvergne, 2006. Le PIB régional place l'Auvergne au 19ème rang des régions françaises.

³¹ Synthèse de l'Atlas de l'ESS en France et régions en 2009

http://www.lemois-ess.org/upload/gedit/1/file/PDF_atlas/AtlasESSFranceRegionsCNCRES.pdf

³² Le budget de l'ESS représente 19,5% du budget global pour le développement économique en région Nord-Pas de Calais par exemple.

³³ Source : BAZIN C., PIOCHAUD J. B., MALET J., (2008).

en Auvergne 47 SCOP et SCIC³⁴, dans les métiers du bâtiment, de la métallurgie, de la communication et des services aux entreprises.

Par ailleurs, l'Europe intervient en Auvergne avec le Fonds Social Européen, FSE 4.2.3 Initiatives locales, pour soutenir des projets collectifs. Ce fond a pour objet d'encourager la création d'activité dans le domaine de l'économie sociale et solidaire, les initiatives de nature à combler les insuffisances du maillage des territoires, les activités qui valorisent les métiers patrimoniaux dans une perspective de valorisation économique d'un territoire, les actions d'insertion socioprofessionnelle innovantes ou expérimentales en faveur des bénéficiaires des minima sociaux, des personnes handicapées, des jeunes ou des seniors. Le CREDIS³⁵, Collectif Régional pour le Développement des Initiatives Solidaires, accompagne et évalue les structures ne disposant pas de la capacité financière pour s'engager dans un microprojet sans le soutien du FSE. Ce sont des organisations de petite taille sous forme associative ou coopérative, groupes informels s'ils se constituent en personnalité morale au moment du conventionnement.

Jusqu'à aujourd'hui, 140 projets ont été soutenus et accompagnés par le CREDIS. Nous utiliserons ce terrain³⁶ pour identifier l'existence de relations de partenariats, formelles ou informelles, entre les structures engagées dans l'ESS, le tissu économique (PME, entreprises sociales, entreprises socialement responsables,...) et associatif, et les acteurs publics territoriaux. Nous souhaitons apprécier les causes de ces rapprochements (nature du territoire, histoire, recherche de taille critique, légitimité, reconnaissance), les enjeux stratégiques à l'origine de ces démarches et les ressources que les acteurs en tirent ainsi que les perspectives à terme.

L'ESS en Auvergne rentre dans une démarche d'ouverture et de réflexion sur l'intérêt de la mise en réseau alors qu'elle est déjà initiée dans d'autres régions de France (PACA, Rhône-Alpes...). L'expérience de Mendoza constitue une structure d'analyse et de modélisation de ce que nous identifierons à la suite de notre enquête.

Conclusion provisoire

L'expérience de réseaux développée à Mendoza peut cristalliser de nombreuses opportunités. Aujourd'hui, parce qu'il faut dépasser la crise, la mise en avant de tout type de coopération, intra-ESS sûrement mais aussi extra-ESS dans le respects de ses valeurs, pourrait permettre de répondre aux aspirations croissantes des acteurs économiques : consommateurs attirés par les produits équitables ou bio, épargnants motivés par l'épargne solidaire, financiers désireux d'investir autrement, entreprises soucieuses de leur responsabilité sociale, cadres voulant donner du sens à leur travail, etc... ce qui peut s'exprimer par le passage «de la logique actuelle de silo à celle de réseau, de mouvement.» (GHEZALI T., 2010)³⁷.

En positionnant l'ESS comme le moteur d'un autre développement territorial par la relocalisation des activités économiques, le développement des pôles de coopération, de

³⁴ La SCOP (Société Coopérative Ouvrière de Production), la CAE (Coopérative d'Activité et d'Emploi) et la SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif). La CAE permet de « tester son activité » et donc d'encourager les porteurs de projets à concrétiser leur initiative sans créer pour autant un risque personnel financier pour ces personnes. La SCIC est une coopérative qui se caractérise par la finalité sociale de ses activités économiques. Les SCIC ont pour objet d'assurer « la production ou la fourniture de biens et services d'intérêt collectif, qui présentent un caractère d'utilité sociale ». Ce statut tout récent, puisque créé en 2002 est donc venu élargir celui de la SCOP créé en 1947.

³⁵ Le CREDIS est un réseau des acteurs ressources de l'économie solidaire en Auvergne

³⁶ Ce travail est à présent en phase de réalisation en Auvergne, sur l'échantillon des projets collectifs conventionnés par le CREDIS.

³⁷ CA du Mouvement des entrepreneurs sociaux (mars 2010), contribution au débat actuel économie sociale / entrepreneuriat social.

circuits courts entre producteurs et consommateurs, en orientant l'épargne locale vers la finance solidaire, en faisant la promotion d'une consommation responsable, etc., l'ESS contribue à une économie territoriale durable avec des effets d'entraînement positifs sur l'ensemble des acteurs économiques et sociaux.³⁸

Les approches du collectif pour le développement de l'entrepreneuriat social (Codés) qui a publié un livre blanc (CODES, 2009) se référant explicitement aux travaux du réseau européen Emes³⁹ sur l'entreprise sociale (GARDIN, 2010), du Mouvement des entrepreneurs sociaux en France et la mise en débat des « 50 propositions pour changer de cap » du Labo de l'ESS permettent d'identifier des points communs avec le projet présenté à Mendoza. Ainsi, l'économie sociale, l'économie solidaire, l'entrepreneuriat social, la RSE pourraient en se conjuguant être le tremplin d'une économie responsable, plurielle et solidaire garante des valeurs qui sont les siennes.

Bibliographie

- ALPHANDERY C., FRAISSE L. et GHEZALI T. (2009), " L'économie sociale et solidaire : un autre mode de développement économique. Comment se situe-t-elle aujourd'hui, et quelle sera sa place dans l'économie de demain ? ". http://cides.chorum.fr/cides/f_actus/a_1459f77c13a0037a/a_11-06-2009-livre-blanc.html
- BASTIN M. & TORRENTE O. (2008), « El Arca : des producteurs et des consommateurs unis pour un développement durable de Mendoza », <http://pariezsurlurable.over-blog.com/article-22495245.html>
- BASTIN M. & TORRENTE O. (2008), « La Marchigiana : quand les pâtes se mêlent de développement durable », <http://pariezsurlurable.over-blog.com/article-23005975.html>
- BAZIN C., PIOCHAUD J. B., MALET J. (2008), « Economie sociale en Auvergne. L'emploi en 2007 », <http://www.essenregion.org/annuaires/uploads/autres/file/Auvergne-ARF%20stat%20recherche%20et%20solidarites.pdf>
- BLANC J. (2008), « Responsabilité sociale des entreprises et économie sociale et solidaire : des relations complexes », *Economies et Sociétés*, tome XLII, n°1, série W - dynamique technologique et organisation, n°10, janvier, pp. 55-82.
- BRUNDTLAND H. (prés. par), (1987) « Notre avenir à tous » - Rapport Brundtland, Rapport de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement de l'ONU, Avril.
- CAPRON M. et QUAIREL F. (2009), « Le rapportage "développement durable" entre reddition et communication, entre volontariat et obligation » *Revue de l'Organisation responsable*, novembre, Vol. 3, N°2 pp.19-29.
- CODES (2009), Développer l'entrepreneuriat social, Le Livre Blanc, Paris, Avise.
- Commission des Communautés Européenne, COM (2006) 136 final. <http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2006:0136:FIN:fr:PDF>
- EMSF (European Multistakeholder Forum on CSR) (2004), Final results and recommendations, Bruxelles, 29 June.

³⁸ D'après le document débat du Labo de l'ESS, « 50 propositions pour changer de cap », P. 81. <http://www.lalabo-ess.org/l-integrale.pdf>

³⁹ Le réseau Emes, Emergence of European Social Enterprises « pour qui les entreprises sociales peuvent être définies comme des « organisations ayant un objectif explicite de service à la communauté, initiées par un groupe de citoyens et au sein desquelles l'intérêt matériel des investisseurs est soumis à des limites. Elles accordent une grande importance à leur indépendance et à la prise d'un risque économique lié à une activité socioéconomique continue. » (GARDIN L., 2010).

- GARDIN L. (2010), « Les entreprises sociales », *Revue du Mauss permanente*, <http://www.journaldumauss.net/spip.php?article664> (Texte publié le 15 mars 2010).
- GAVAND A. (2004), « Un chemin vers la performance globale » de l'ouvrage du centre des jeunes dirigeants d'entreprise « Le guide de la performance globale » éditions d'organisation, pp 13-23.
- GHEZALI T. (2010), « Contribution au débat actuel économie sociale / entrepreneuriat social », *CA du Mouvement des entrepreneurs sociaux*, mars, http://www.mouves.org/src/doc/L_entrepreneuriat_sociale_une%20chance_pour_l_economie_sociale_mars2010.pdf
- ISO/CD 26000, (2008), « Bilan et Perspectives de la plate-forme ISO 26000 Rhône-Alpes », Groupe AFNOR et CIRIDD.
- Labo de l'ESS (2010), « 50 propositions pour changer de cap ». <http://www.lelabo-ess.org/l-integrale.pdf>
- LAMARCHE T. (2009), « Les nouvelles institutions de la « mesure » de la RSE entre communication et évaluation », *Revue de l'Organisation responsable*, novembre, Vol. 4, N°2, pp 4-18.
- LAVIE E. (2007), « La ressource hydro-électrique dans la Province de Mendoza (Argentine) », *Les Cahiers d'Outre Mer*, Les piémonts argentins semi-arides : 239, Juillet-Septembre.
- LAVILLE J.L. (2008), « Qu'est-ce qui caractérise l'ESS », 11/03, www.rhone-solidaires.org/qu-est-ce-qui-caracterise-l-ess-intervention-de-jean-louis-laville
- RIHM A-S. (2010), « Une information à la carte : *Présentation du projet de cartographie de l'économie solidaire au Luxembourg* », *La Voix*, 26/03.
- TULET J.C. & BUSTOS R. (2005), « Le vignoble de Mendoza (Argentine), entre vin de table et vin de qualité », *Les Cahiers d'Outre-mer*, n°231-232, Juillet-Octobre, pp. 281-300.